

rédigé par Cécile SALPIN - Chambre d'agriculture Pays de La Loire - CDDL



ACTUALITES

Bilan météorologique P.1 **Alliums** P.2 Mouches Asperge P.3 Criocère Brassicacées P.3 Mouches, altise Carotte - Céleri - Panais Septoriose P.4 Cucurbitacées Puceron P.5 **Fraisiers** P.5 **Thrips** Salades Noctuelles, limace P.6 Solanacées

Les pucerons sont présents sur de nombreuses cultures. Le vol des noctuelles s'intensifie dans les parcelles de salades. Les précipitations de la semaine passée ont été favorables au développement des limaces et à l'apparition de quelques symptômes de mildiou et botrytis dans certaines parcelles.

BILAN METEOROLOGIQUE

	Pluviométrie 2019 mm (S 19)	T min (S 19)	T max (S 19)
Saint-Julien-de-Concelles (44)	267,8 mm (+23,8)	3,2°C	19,9°C
Machecoul (44)	223 mm (+17,6)	4,9°C	19,3°C
Allonnes (49)	119,2 mm (+12,4)	1,2°C	19,2°C
Saint-Mathurin-sur-Loire (49)	136,8 mm (+13,6)	-0,4°C	18,7°C
Le-Lude (72)	197,4 mm (+14)	-0,7°C	18,3°C
Saint-Jean-de-Monts (85)	238,8 mm (+18)	1,3°C	19,2°C
Vix (85)	220,2 mm (+20,2)	2,4°C	19,9°C

semaine 19. Une amélioration des condi- une alternance d'un temps couvert et tions climatiques a été enregistrée en fin d'éclaircies. Attention aux limaces. de semaine. Le semaine 20 débute sous le soleil et le vent. Cette météo est séchante et permet d'assainir les parcelles où le mildiou et le botrytis se sont installés. La fin

Des précipitations ont arrosé la région en de semaine s'annonce plus humide avec

aGRICULTURES &TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Puceron



P.7

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le ... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

directement par mail de chaque nouvelle parution:

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/ innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillancebiologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitementaux-bsv







<u>Oignon</u>: Varennes-sur-Loire (49), secteur Challans (85), parcelles flottantes (49), Carquefou (44). <u>Ail</u>: secteur Challans (85). <u>Poireau</u>: Vallée (44), La Planche (44). <u>Ciboulette</u>: Louroux-Bottereau (44).

• Ravageurs

Thrips (Oignon, Ail, Poireau)

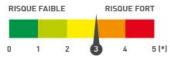
A Varennes-sur-Loire, on nous signale la présence d'attaques de **thrips** sur 10% des plants d'oignon en plein champ.

Sur le secteur de Challans (85), ce ravageur provoque également des dégâts en parcelle d'oignon botte et d'ail sur respectivement 30 et 1% des plantes.

Dans le 44, la pression thrips est faible : 2 individus ont été piégés à Carquefou (44) en parcelle d'oignon et 5 dans une des parcelles de poireaux semés en Vallée (44). Dans les autres parcelles suivies, les captures sont nulles en semaine 20.

La météo variable de la fin de semaine 20 et du début de semaine 21 va être défavorable à l'activité des thrips dans les parcelles.

Mouche mineuses des alliums (*P. gymnostoma* et *Ly-riomyza sp.*)



Dans le 44, on nous signale une nouvelle émergence de la mineuse du poireau. Au Louroux-Bottereau (44), une deu-

xième émergence de *P. gymnostoma* a été détectée cette semaine en culture de ciboulette. Protégez vos cultures. Le risque pour les cultures d'alliums reste élevé.

Mouche de l'oignon (Oignon, Ail)

Sur le secteur de Challans (85), le vol de la **mouche de l'oignon** se poursuit dans les parcelles d'oignon botte et d'ail. On constate toutefois une diminution de la pression avec 10% de pieds touchés en parcelle d'ail et 1% en parcelle d'oignon botte.

Mouche des semis et Tenthrède (Poireau)

Dans le 44, en parcelle de poireaux semés et plantés, le vol de **mouches des semis** et de **tenthrèdes** est important.

Taupin (Oignon)

Présence de taupin adulte en parcelle d'oignon dans le 49.



Taupin sur oignon. Crédit photo: CDDL

Maladies

Mildiou (Oignon)

Après les précipitations de la semaine 19, on observe les premières attaques de **mildiou** en parcelle d'oignon botte sur le secteur de Challans (85).

D'après Miloni (modélisation pour le plein champ) :

Sur Allonnes (49) et Parçay-les-Pins (49), les conditions étaient favorables à des sporulations le 10 mai dernier. Sur St-Jean-de-Monts (85) et St-Mathurin-sur-Loire (49), les conditions étaient favorables à des sporulations le 10 et 12 mai dernier.

Sur St-Julien-de-Concelles (44), les conditions n'étaient a priori pas favorables à des contaminations la semaine dernière.

Attention, le retour des précipitations annoncé pour la fin de semaine pourra lui être favorable.

Les parcelles d'oignon botte dont la végétation est assez développée sont les plus à risque.

Rouille (Oignon botte, Ail)

Depuis la semaine 18, la **rouille** est présente dans les parcelles d'ail dans le 49 et 85. En semaine 20, on nous signale l'apparition de cette maladie en parcelle d'oignon botte sur le secteur de Challans (85) : 1% des pieds sont atteints.







Asperge: Villebernier

Ravageurs

Mouche de l'asperge

Absence de **mouche de l'asperge** dans la parcelle suivie en semaine 20.

Les températures ont été trop fraiches jusqu'à maintenant pour ce ravageur.

Criocères

La pression **criocères** diminue légèrement en semaine 20. On relève 40% de plantes touchées (adultes+œufs) contre 45% en semaine 19. Les conditions climatiques de cette fin de semaine ne seront pas favorables à ce ravageur.

Maladie

Stemphylium

D'après le modèle du Ctifl, les conditions n'étaient pas favorables à des contaminations sur Allonnes, Parçay-les-Pins et St-Mathurin-sur-Loire.



Navet: Allonnes (49). Radis: Villebernier (49), Longué-Jumelles (49). Chou-fleur: secteur Challans (85).

Ravageurs

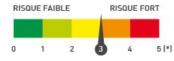
Mouche du chou

Le vol de la **mouche du chou** se poursuit en ce début de semaine 20 mais la pression est relativement faible. Elle est présente dans les deux parcelles de radis suivies sur le 49. A Villebernier (49), on relève 1 mouche/ bol et 2,5 mouches/ bol à Longué-Jumelles. Les piégeages sont nuls à Allonnes en parcelle de navet botte.

Sur le secteur de Challans (85), le niveau d'attaque diminue en parcelle de chou-fleur avec 20% de pieds touchés en semaine 20 contre 30% en semaine 19.

Les parcelles de navet récoltées sous 15 jours peuvent être dévoilées. Maintenir le voile sur les autres.

Mouche des semis



La pression mouche des semis est variable d'une parcelle à l'autre mais ce ravageur est présent dans l'ensemble des

parcelles suivies sur le 49. A Allonnes (49), 1,5 et 7 mouches/ bol ont été respectivement piégées en parcelle de navet. En parcelle de radis, 1,5 mouches/ bol ont été capturées à Villebernier (49) et 7,5 mouches/ bol à Longué-Jumelles (49).



Le maintien ou la pose des voiles de protection est nécessaire pour protéger vos cultures.



Brassicacees (SUITE)



Navet: Allonnes (49). Radis: Villebernier (49), Longué-Jumelles (49). Chou-fleur: secteur Challans (85).

• Ravageurs (suite)

Altise Aleurode

En semaine 20, les **altises** restent présentes et provoquent des dégâts dans les parcelles de brassicacées.

Sur le secteur de Challans (85), les premières **aleurodes** font leur apparition en parcelle de chou-fleur.

Maladie

Bactériose

A Villebernier (49), on nous signale la présence de **bactériose** en parcelle de radis : 5% des plantes sont atteintes. Le retour d'un temps plus humide sera favorable au développement de cette maladie. Surveillez vos parcelles et aérer vos abris.

CAROTTE-CELERI-PANAIS

Carotte: Longué-Jumelles (49), Varennes-sur-Loire (49). Panais porte-graine: Corné (49).

Ravageurs

Mouche de la carotte (Psilae rosae) (Carotte)

Le vol de la **mouche de la carotte** se poursuit mais la pression est faible et variable selon les sites suivis. En semaine 20, 0,5 mouche/ plaque a été piégée à Varennes-sur-Loire (49) et 0 à Longué-Jumelles (49).

Mouche mineuse du céleri (Panais porte-graine)

Les captures de la **mouche mineuse** du céleri, en parcelle de panais porte-graine, à Corné, sont en légère diminution en semaine 20 : 20 mouches/ plaque ont été piégées contre 21,5 mouches/ plaque en semaine 19.

Maladie

Septoriose céleri (modèle Septocel)

Le **modèle Septocel (**DGAL—INOKI) indique que les conditions étaient favorables à des contaminations le 11 mai à Machecoul (44) et le 10 et 11 mai à St-Jean-de-Monts (85).



Septoriose sur céleri. Crédit photo: CDDL





CUCURBITACEES

Page 5
BSV MARAICHAGE-N°12
DU 16 MAI 2019

Concombre: Secteur Challans (85), Pétosse (85), Chaillé-les-Marais. Courgette: Secteur Challans (85).

Ravageurs

Pucerons

Les foyers de **pucerons** sont nombreux dans les parcelles de concombre et de courgette dans le 85 et 49. La pression est toutefois variable selon les parcelles : dans le 85, elle est comprise entre 2% de pieds de courgette touchés sur le secteur de Challans et 20% à Chaillé-les-Marais en parcelle de concombre.

Thrips

Présence de **thrips** dans le 85 en parcelle de concombre. La pression reste faible pour le moment avec 1% de pieds présentant au moins un individu sur le secteur de Challans et 5% à Chaillé-les-Marais.

Punaise Nezara viridula

Dans le 85, les premières punaises *Nezara viridula* s'installent en parcelle de concombre. La pression reste faible pour le moment avec 0,5% de plantes touchées.

RAISIERS

<u>Fraisiers</u>: Longué-Jumelles (49), Varennes-sur-Loire (49), Beaufort-en-Vallée (49), secteur Challans (85), Chaillé-les-Marais (85).

Ravageurs et Maladie

Thrips

La pression **thrips** reste relativement faible pour le moment mais ce ravageur est présent sur plusieurs exploitations. Dans le 85, 5 et 2% des plants sont respectivement touchés à Chaillé-les-Marais et sur le secteur de Challans. Dans le 49, ce ravageur sur 10% des plants de fraisiers à Beaufort-en-Vallée (49).



Dégâts de thrips sur fraise. Crédit photo : CDDL

Puceron et acarien

La pression **pucerons** diminue dans l'ensemble des parcelles de fraisiers suivies : 5% des plantes sont touchées à Beaufort-en-Vallée (49). A Varennes-sur-Loire (45), on retrouve ce ravageur sur 10% des plants de fraisiers de saison et sur 30% des plants de fraisiers remontants. On nous signale également la présence de momies. La présence de momies indique que les auxiliaires sont présents dans les parcelles et ils vont donc favoriser la régulation des populations de pucerons.

Sur les autres exploitations, ce ravageur n'est pas présent.

Les **acariens** sont peu présents dans les cultures. Seule la culture de fraisiers remontants suivies à Varennes-sur-Loire est touchée : on observe des individus sur 40% des plants de fraisiers remontants.



BSV MARAICHAGE-N°12 DU 16 MAI 2019

RAISIERS (SUITE)

Fraisiers: Longué-Jumelles (49), Varennes-sur-Loire (49), Beaufort-en-Vallée (49), secteur Challans (85), Chaillé-les-Marais (85).

Ravageurs et Maladie (suite)

Drosophila suzukii



En semaine 20, sur le secteur de Challans (85), les captures de **D. suzukii** sont stables avec 6 individus/ piège.

On observe les premiers dégâts sur la culture de fraise avec 10% de plantes touchées. Dans le 49, 1 adulte a été piégé à Beaufort-en-Vallée et 0 à Varennes-sur-Loire.

D. suzukii sur fraise. Crédit photo: GDM

Botrytis

Les précipitations de la semaine 19 ont provoqué le développement du botrytis en parcelle de fraisier : 3% des plantes sont atteintes sur le secteur de Challans (85).



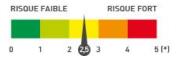
Une surveillance des parcelles et une mise en place des mesures prophylactiques est indispensable pour limiter le développement des populations et l'installation dans les cultures. La mesure de prévention la plus efficace consiste à ne pas laisser de déchets de récolte dans les parcelles, ni entre les tunnels. Les autres mesures qui peuvent être mises en place sont les suivantes : resserrer les cueilles, ne laisser aucun fruit trop mûr dans et aux abords de la parcelle, tous les déchets doivent être mis dans des contenants fermés hermétiquement à la fin de la cueille. Dans la mesure du possible, ces contenants doivent rester fermés au moins 15 jours, le temps que toutes les larves donnent des adultes et que ceux-ci meurent.

SALADES

Laitue: Villebernier (49), St-Martin-de-Sanzay (79), secteur Challans (85).

Ravageurs

Noctuelles



Les captures de noctuelles augmentent sur le 49 en semaine 20. A Villebernier (49). 10 noctuelles défoliatrices (A.

gamma) et 5 noctuelles terricoles (A. segetum) ont été piégées. A St-Martin-de-Sanzay (79), on relève 1 noctuelle terricole dans la parcelle suivie.

Sur les cultures, aucune chenille n'a été observée pour le moment. Surveillez vos parcelles au vu du nombre de papillons piégés en semaine 20.

Puceron

En semaine 20, on nous signale la présence de pucerons ailés en parcelles de salades. Des aptères s'installent également sur les petites salades.

Limace



Les précipitations de la semaine 19 ont favorisé le développement des populations de limaces dans les parcelles de salades. Le temps ensoleillée et sec de la semaine 20 va permettre de ralentir sa propagation dans les cultures mais attention au retour des pluies en fin de semaine.

Crédit photo : GDM



SALADES (SUITE)

Page 7

BSV MARAICHAGE-N°12
DU 16 MAI 2019

<u>Laitue</u>: Villebernier (49), St-Martin-de-Sanzay (79), secteur Challans (85).

Maladie

Botrytis

Sur le secteur de Challans (85), le **botrytis** provoque des dégâts en parcelle de salades avec 5% de plantes touchées en semaine 19. Le temps plus sec et ensoleillé de cette semaine va permettre de contenir la maladie, il ne sera pas favorable à la dissémination des symptômes dans les cultures. Mais attention au retour des précipitations en fin de semaine 20.

SOLANACEES

<u>Tomate</u>: Soullans (85), La Ménitré (49), Pétosse (85). <u>Aubergine</u>: Secteur Challans (85), Chaillé-les-Marais (85). <u>Poivron</u>: Secteur Challans (85). <u>Pomme de terre</u>: Secteur Challans (85).

Ravageurs

Puceron

Les populations de **pucerons** se développent dans les parcelles de solanacées. Dans le 85, ce ravageur est présent sur environ 30% des plants de tomate, aubergine et poivron dans les parcelles suivies. A La Ménitré (49), la pression est plus faible avec respectivement 5 et 10% des plantes présentant au moins un individu.

Acarien et Thrips

Sur le secteur de Challans (85), on observe les premiers **acariens** sur aubergine. La pression reste faible pour le moment avec 1% de plantes touchées.

A La Ménitré (49), on observe l'apparition de foyers de **thrips** sur 10% des plantes de tomate.

Punaise

Les punaises restent présentes dans les parcelles **d'aubergine** sur le secteur de Challans mais on constate une diminution de la pression avec 2% de plantes touchées contre 5% en semaine 19. En semaine 20, ce ravageur est également visible sur la culture de poivron dans le 85.

Tuta absoluta

Les captures de *tuta* sont de nouveau en augmentation dans la parcelle suivie à Soullans (85) : 13 papillons ont été piégés contre 0,5 à la fin du mois d'avril.

Doryphore

Présence de **doryphore** en parcelle de pomme de terre sur le secteur de Challans.



Doryphore. Crédit photo : GDM







OLANACEES (SUITE)

Tomate: Soullans (85), La Ménitré (49), Pétosse (85). Aubergine: Secteur Challans (85), Chaillé-les-Marais (85). Poivron: Secteur Challans (85). Pomme de terre : Secteur Challans (85).

Maladies

Mildiou et Botrytis

Sur le secteur de Challans (85), quelques attaques de mildiou sont visibles en parcelle de pomme de terre : 1% des plantes sont touchées.

Sur la culture de tomate, l'humidité de la semaine 19 a favorisé le développement du botrytis dans les parcelles. Le niveau de pression est faible avec 1% de plantes atteintes. Le temps sec et ensoleillé du début de semaine 20 va permettre d'assainir les cultures mais attention au retour des précipitations annoncées en fin de semaine.



Botrytis sur tomate. Crédit photo : GDM

(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE





Directeur de publication : Claude Cochonneau - président de la Chambre d'agriculture des Pays de La Loire. Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ



Observateurs: CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - CAB - GDM - Val Nantais - Terrena Semences- CNPH La Ménitré - L'Aubépin - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

